

1365 **LA PRÉSIDENTE :**

Mes collègues et moi, on vous écoute, mais honnêtement je ferais preuve de non-conformité de vous laisser parler. Le temps est...

1370 **Mme MÉLANIE DUBÉ :**

Non, non, c'est correct. Je ferme mon micro. Merci beaucoup.

1375 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K., je suis désolée. Bien, merci beaucoup, Madame Dubé.

Mme MÉLANIE DUBÉ :

1380 Merci, merci beaucoup. Bye bye.

M. FRANCISCO QUIAZUA

1385 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Quiazua...

1390 **M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Quiazua, c'est comme bonsoir, vous dites comme si vous alliez dire « qui a soif », mais vous dites simplement Quiazua.

1395 **LA PRÉSIDENTE :**

Quiazua. Alors, Monsieur, vous n'étiez pas là au début, donc on a changé l'ordre et donc vous prenez la place de madame Dubé parce qu'on voulait, on était un petit peu en avance sur notre horaire. Alors, je vous rappelle que vous avez dix minutes pour présenter votre opinion. Et
1400 que les commissaires auront dix minutes pour échanger avec vous par la suite. Alors, si vous êtes d'accord, on va commencer.

M. FRANCISCO QUIAZUA :

1405 Oui, merci. Est-ce que vous m'entendez bien ?

LA PRÉSIDENTE :

Très bien.
1410

M. FRANCISCO QUIAZUA :

D'accord. Alors, bonsoir et merci pour votre accueil, merci pour votre écoute. Ce projet, pour moi, c'est un projet très important. C'est un projet exemplaire. C'est un projet pilote, je dirais.
1415 Non seulement pour la ville, je dirais aussi pour le Canada.

Je ne connais pas un autre projet comme celui-ci qui est en train d'être bâti à partir de la participation citoyenne. Et cette initiative citoyenne, celle qui m'a attiré pour venir construire ensemble ce milieu de vie. Un habitat.
1420

Donc, en premier lieu, pour moi c'est très important ce projet parce que c'est un habitat, c'est un milieu de vie.

1425 Deuxièmement, je pense que des projets comme celui-ci devraient exister par des centaines. C'est difficile parce que l'état, soit local ou soit fédéral, n'investit pas assez dans les logements sociaux.

1430 Dans ces cas-là, par exemple, vous parliez des coopératives. Le logement, c'est un droit. Le droit au logement. Les logements ne devraient pas être du point de départ, une marchandise. Et le logement est devenu ça. Une marchandise, simplement, un bien qu'on vend, on achète et il y a beaucoup de monde qui ont des difficultés à se loger.

1435 Donc, un projet comme celui-ci va équilibrer, par exemple, le marché. Va éviter probablement, s'il y avait beaucoup d'investissements de l'état, il y aurait moins de spéculation. Et nous voyons dans différentes provinces du pays du Canada, les spéculations vis-à-vis des biens, de logements, de lieux pour habiter, des appartements, des maisons et ici à Montréal, on a vu et on voit la manière exponentielle comme les prix ; non seulement pour acheter et vendre, mais pour louer, a montée en flèche.

1440 Donc, un lieu comme celui-là va donner validité, va faire vrai le principe humain, c'est un droit humain le droit au logement.

1445 Et troisièmement, puisque c'est un milieu de vie, ce milieu de vie commence avec les familles. Tout à l'heure, vous demandiez « qu'est-ce que c'est une famille » ? Bien, évidemment, il y aura des familles là-dedans, il y aura des enfants. C'est un milieu de vie qui commence là avec des enfants, qui commence avec des petits enfants qui commencent à la petite enfance.

1450 Il y aura donc des parents, des adultes qui sont dans l'étape de production, si on peut dire comme ça, de la vie. Parfois, ces genres de projet vont se centrer sur la question des personnes qui se trouvent dans l'âge de la production, du point de vue économique.

Mais on oublie parfois l'importance qu'ont les enfants qui font partie de ces milieux et qui feront partie de ces milieux et après, on va se centrer aussi. On va penser un peu aux personnes âgées.

1455

Donc, c'est un milieu de vie qu'il faut considérer. Il me semble que c'est nécessaire de considérer ces différentes étapes de vie parce que c'est un milieu de vie qui commence à la petite enfance, qui devient, bon les familles, les jeunes couples et qui terminent, si on peut dire, ou qui va faire le transit vers l'âge, les personnes âgées.

1460

Et à partir de ces trois, comment dirais-je, volets qui m'inspirent à participer, j'ai participé pas mal - ça fait déjà trois ans – dans le volet éducatif et culturel. On va créer donc un pôle éducatif et culturel. Et ce pôle va donner, va réfléchir, va donner des idées, pour la création d'un Centre de la petite enfance, qui manque énormément.

1465

Vous savez bien qu'il y a 50 000 familles qui attendent une place et il y a très peu. Maintenant, le gouvernement provincial essaie, on parle de 20 000 – si je ne suis pas mal – places à créer. Comme on pourra, j'entends parler que c'est aux gens qu'on va faire, on va improviser quelque part.

1470

Et donc, là il y aura un CPE. Mais un CPE où la qualité serait au rendez-vous et une école, fort probablement, avec une vocation où la qualité devrait être au rendez-vous et une bibliothèque et un centre culturel.

1475

Et donc, ce pôle éducatif et culturel duquel je fais partie, il y a d'autres personnes qui sont là-dedans, pour l'instant, nous ne sommes pas très actifs. On réfléchit, des fois on a des rencontres avec le Zoom, mais on a parlé avec le comité de pilotage et ils nous ont dit – parce qu'on a demandé – on veut se mettre à l'action. On veut commencer à travailler, à réfléchir, à donner des idées.

1480 Non seulement du point de vue du thème éducatif, mais du point de vue de l'environnement qui est si important pour le développement de l'enfance et de la petite enfance, des adultes, de la personne humaine.

1485 Donc, la question environnementale et même la question urbanistique puisqu'il y a, ce doyen de la Faculté d'aménagement, qui fait partie du groupe comme citoyen. Il ne représente pas l'Université, pas du tout, mais comme personne, il est là et ça c'est un apport très important pour le groupe.

1490 Pour terminer, de ce groupe faisait partie la première personne qui était comme le leader ou l'architecte en chef du projet, Claude Beaulac. Il était, il travaillait avec nous dans ce projet, dans ce groupe-là. Il est décédé, il vient de décéder, ça fait un mois et demi, deux mois déjà, je dirais. Et c'était le temps que l'urbaniste en chef du projet, en tout cas, du point de vue du comité de pilotage, parlant du comité de pilotage.

1495 Donc, voilà pourquoi je suis là et voilà donc ces trois volets et ce qui m'inspire et ce que je voulais vous communiquer. C'est un projet très intéressant, c'est un projet pilote du point de vue de la participation citoyenne et il devrait avoir beaucoup de projets comme celui-là avec probablement, bien sûr, il y a toujours des choses à corriger.

1500 Ce n'est pas évident pour tout le monde de pouvoir participer. Il faut se faire une place, mais bon ça, ça se passe comme ça dans tout développement humain. Donc, voilà, c'est mon opinion.

LA PRÉSIDENTE :

1505 Je voulais vous remercier aussi de votre témoignage et je demandais à Monsieur Boucher et à Madame Cristini s'ils avaient des questions. Je vois que monsieur Boucher a ouvert son micro, alors allez-y.

1510 **LE COMMISSAIRE :**

Oui, bonsoir, merci d'être là. C'est intéressant. Donc, je comprends que vous faites partie d'un groupe qui est rattaché au comité de pilotage, mais qui réfléchit sur l'animation, l'éducation et les projets qu'il pourrait y avoir pour les enfants dans le projet, c'est ça.

1515

M. FRANCISCO QUIAZUA :

Oui.

1520 **LE COMMISSAIRE :**

O.K. Est-ce que vous avez réfléchi, commencé à réfléchir de quelle façon la serre et tout ce qui entoure la serre et la production de légumes locaux, et cetera, pourrait être utilisé pour ces fins-là d'éducation et de sensibilisation des jeunes du projet à l'environnement ?

1525

M. FRANCISCO QUIAZUA :

Vous avez raison. Quand on discutait sur le pôle éducatif et culturel, je parlais de ces trois axes qu'on voulait le CPE, l'école, la bibliothèque, mais on discutait avec des membres du comité de pilotage et on se disait « ce pôle éducatif doit être transversal ».

1530

Et vous posez la question : non, nous n'avons pas commencé, nous, comme pôle éducatif avec les (inaudible), c'est la question éducative vis-à-vis d'une serre. Mais je sais qu'il y a une réflexion et qu'il y a des rencontres. J'ai participé dans ces rencontres. Par comme participant de ce pôle éducatif, mais comme citoyen.

1535

Dans différents exposés qui présentent, par exemple, le thème écologique et évidemment, oui, il y a une réflexion déjà entamée là-dessus. Mais, notre groupe, pôle éducatif et culturel, ça devrait être un des aspects à considérer, tout à fait.

1540 Ça devrait être un aspect qui va être transversal et qui devrait être, par exemple, faire une réflexion à ces propos, tout à fait d'accord avec vous.

LE COMMISSAIRE :

1545 Merci, Monsieur.

LA PRÉSIDENTE :

Madame Cristini ? Avez-vous des questions ?

1550

LA COMMISSAIRE :

Non, pas de question, mais je vous remercie, Monsieur Quiazua, mais non, pas de question.

1555

M. FRANCISCO QUIAZUA :

Merci.

1560

LA PRÉSIDENTE :

Moi j'en aurais. Vous dites que c'est un milieu de vie puis les gens bien, ils ont des étapes dans leur vie, hein. On est un enfant, on devient un adulte, on devient père, on devient grand-père. Et il y a un pôle plus commercial qui devrait s'implanter aussi dans le projet. Avez-vous des idées du genre de commerce qui pourrait être intéressant?

1565

M. FRANCISCO QUIAZUA :

Qu'est-ce que vous voulez dire avec un pôle commercial ?

1570 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, il y a... écoutez, là, je ne retrouve pas le mot, mais il y a quand même une partie, il y aura une offre commerciale sur le site de Louvain...

1575 **M. FRANCISCO QUIAZUA :**

C'est-à-dire, des commerces, c'est ça que vous voulez dire ?

1580 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, des commerces, oui.

M. FRANCISCO QUIAZUA :

1585 Une offre de proximité, oui, d'accord. Bien écoutez...

LA PRÉSIDENTE :

Qu'est-ce que vous voyez comme offre ?

1590

M. FRANCISCO QUIAZUA :

1595 Je, c'est quelque chose qui m'inquiète. Moi, personnellement, je sais que c'est un point qu'on a évoqué dans des rencontres dernières. Moi, j'habite le site, près du site Louvain en marchant, cinq minutes en marchant, sur l'avenue Louvain.

Et il y a plusieurs commerces et on marche, je marche vers un petit centre commercial qui se trouve juste à côté d'ici, je dirais en marchant, à dix minutes de marche du site Louvain, ou là où sera le site.

1600 Donc, il y a un petit centre commercial, très sympathique où il y a une caisse Desjardins, il y a des commerces. Il y a une infrastructure proche du lieu.

1605 Et ensuite, il y a aussi la rue Fleury qui se trouve aussi en marchant du lieu, si on marche à partir de là jusqu'à Fleury, ça fait quoi ? À peu près la même distance, dix minutes en marchant tranquillement. Je marche très vite, alors je le ferais en moins de temps.

1610 Mais c'est dix minutes et il y a tous les commerces qui se trouvent sur la rue Fleury. Donc, je ne vois pas un vide là-dessus. Evidemment, si on veut avoir des choses là à côté de l'appartement, de la porte parce qu'on ne veut pas bouger, il faut penser – vous avez raison – quelque part aux personnes âgées.

1615 Oui, il pourrait y avoir un petit dépanneur, peut-être, mais les grands centres comme... bon grands centres commerciaux, mais des endroits pour acheter, par exemple, dans une épicerie, il y en a pas mal dans les alentours. Oui.

1620 Donc, pour moi, ce n'est pas une grosse inquiétude, sauf si on voudrait faire quelque chose de très commercial, ce qui ne me semble pas nécessairement adéquat puisque, je le répète, il y a des choses aux alentours, pas loin du site.

1620 **LA PRÉSIDENTE :**

 D'accord. Merci beaucoup. Oui, Monsieur Boucher ?

1625 **LE COMMISSAIRE :**

 Je peux ajouter. Si on vous disait que cette offre commerciale-là en était une de proximité, vous parlez aussi d'un dépanneur, un nettoyeur, un salon de coiffure à deux chaises qui desserre vraiment les gens qui sont là pour des choses de très proche, est-ce que ça vous rassurerait un petit peu ?

1630 **M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Ça dépend de la manière que ça pourrait être conçu. Et ça dépend beaucoup... oui, pourquoi pas ? Je ne serais pas contre. J'ai connu d'autres projets qui ont établi ce genre de... oui, je comprends. C'est-à-dire qu'on descend du bâtiment de dix étages qu'on veut construire –
1635 et pourquoi pas – parce qu'on a envie d'avoir 800 logements pour faire un peu de poids sur le logement commercial, il faut.

Et donc, oui, je serais pour, mais ça devrait être, il faudrait toujours garder cette vision d'harmonie et de beauté et pas de n'importe quelle manière. Si c'est... et comme c'est un projet
1640 bien pensé, bien organisé, je n'y verrais pas d'inconvénients. Il me semblerait utile, comme vous dites, effectivement. Oui, ça pourrait être.

Mais comme je, oui, juste pour l'avoir là sur le site à trois minutes de marche, ou deux minutes depuis l'appartement de chaque personne, oui. Ça pourrait être oui. Ça serait une bonne
1645 affaire pour les gens qui vont s'installer là, hein. Vous imaginez.

LE COMMISSAIRE :

Le 15 février, on aime ça quand le dépanneur est proche !

1650

M. FRANCISCO QUIAZUA :

C'est ça, oui.

1655 **LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

1660 **M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Je vous en prie.

1665 **LA PRÉSIDENTE :**

Je voudrais vous remercier, Monsieur Quiazua d'être venu parler du travail important que vous faites dans le projet, ce que vous voulez comme pôle éducatif et culturel. Alors, bien je vous remercie beaucoup.

1670 **M. FRANCISCO QUIAZUA :**

Je vous en prie et je prie pour que vous soyez bien inspirés et merci pour votre écoute, c'est très important.

1675 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

1680 **LE COMMISSAIRE :**

Merci, Monsieur.

1685 **LA COMMISSAIRE :**

Bonne soirée.

M. FRANCISCO QUIAZUA :

Bonne soirée également. Merci beaucoup.